

Direction de la Jeunesse, des Sports,  
des Villages Vacances et de la Mobilité  
Service départemental des Sports  
Affaire suivie par  
Marie-France GEREZ-HUDRY  
courriel : [marie-france.hudry@valdemarne.fr](mailto:marie-france.hudry@valdemarne.fr)  
tél : 01 43 99 73 98  
N° 2020 -

Madame, Monsieur  
Partenaires des Jeux du Val-de-Marne

Créteil, le

**Objet : Annulation de la 54<sup>ème</sup> édition des Jeux du Val-de-Marne**

Madame, Monsieur,  
Cher.e.s partenaires des Jeux du Val-de-Marne

Face à cette crise sanitaire inédite et afin de prévenir et d'enrayer la propagation de l'épidémie du COVID-19, les pouvoirs publics ont décidé, à compter du 17 mars 2020, une mesure de confinement général. Le Conseil départemental, vous le savez, s'est organisé dans ce contexte pour préserver ses usagers, ses agents, prendre sa part de la lutte contre l'épidémie tout en préservant le fonctionnement des services essentiels pour les Val-de-Marnais et notamment accompagner les plus fragiles

Dans ce contexte nous devons faire des choix de responsabilité, souvent difficiles.

Or, l'absence de visibilité sur la date et les conditions de sortie du confinement rend impossible l'organisation dans de bonnes conditions des Jeux du Val-de-Marne 2020, et peut-être jusqu'à la participation des val-de-marnais.

C'est pourquoi, après réflexion et de nombreux échanges avec Daniel Guérin, vice-président du Conseil départemental délégué aux sports, nous avons décidé d'annuler les 54<sup>èmes</sup> Jeux du Val-de-Marne qui devaient se tenir du 6 au 21 juin 2020.

Je le regrette bien sûr pour les près de 120.000 participants annuels de cette belle initiative et pour tous nos partenaires institutionnels et sportifs. Mais, dans le contexte difficile que nous traversons tous ensemble, il nous semble que c'est une décision de raison.

Dès que la situation le permettra, le Conseil départemental s'attachera à organiser une initiative sportive et festive départementale, certes d'un format plus réduit mais qui permettra à chacun, de profiter d'un moment de partage autour de la pratique sportive si riche en Val-de-Marne.

En souhaitant que vous puissiez vous préserver au mieux, vous-même, vos proches et les personnes placées sous votre responsabilité, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

*Le Président du Conseil départemental,*

**Christian FAVIER**